



**Syndicat lavallois  
des employés de  
soutien scolaire**  
(SLESS-CSQ)

A1415-AG-PV03

---

**Assemblée générale  
Procès-verbal**

**Rencontre du 28 avril 2015**

15 septembre 2015



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE MARDI 28 AVRIL 2015 CENTRE DE CONGRÈS PALACE

## Inscription des membres

### Mot de bienvenue

Au nom du Conseil exécutif, M. Yves Brouillette souhaite la bienvenue aux membres, et remercie ceux-ci de leurs présences. Considérant le nombre de membres présents, il mentionne que nous avons dorénavant la preuve que les communications se rendent dans les milieux.

Il invoque que l'heure est à la mobilisation suite au dépôt du budget déposé par le PLQ. Il mentionne que ce dépôt viendra atteindre toutes les sphères de nos vies, que ce soit par les hausses d'Hydro-Québec, le système de santé, l'éducation, la petite enfance ou la retraite. Il ajoute qu'en plus, il faut ajouter les dépôts patronaux qui est des plus dévastateurs et qui nous ramèraient pas moins de 20 ans en arrière.

Il appelle donc les membres à dire haut et fort que nous refuserons de passer dans le tordeur et qu'il faudra leur rappeler que le personnel de soutien scolaire, c'est des gens d'action.

## **1. Présentation et adoption de l'ordre du jour**

M. Yves Brouillette présente le projet d'ordre du jour.

Mot de bienvenue

1. Présentation et adoption du projet d'ordre du jour
2. Rappel des règles de fonctionnement de l'AG
3. Capsule vidéo
  - 3.1. 20 à 25 fois par jours
4. Budget de la Commission scolaire de Laval
  - 4.1. Nouvelles compressions du gouvernement en éducation (austérité)
  - 4.2. Hypothèses d'impacts directs sur les emplois
  - 4.3. CCSEHDAA
5. Négo 2015
  - 5.1. Rapports des instances
6. Action-Mobilisation
  - 6.1. Avec nous
  - 6.2. Avec nous, en action
  - 6.3. Message d'Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ
  - 6.4. Actions locales
  - 6.5. 1<sup>er</sup> mai – Fête des Travailleurs
7. Dossier AEP en service de garde
  - 7.1. Courte prolongation et fin de l'entente
  - 7.2. Mises à pied
8. Mouvement de personnel
  - 8.1. Application de 8-2.06 en service de garde (griefs)

Mot de clôture

Levée de la rencontre

### **Principale**

Il est proposé par le Conseil exécutif, appuyé par Manon Tardif d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**AG-1415-005**

## **2. Rappel des règles de fonctionnement de l'AG**

Le président d'assemblée rappelle aux membres les règles de fonctionnement de l'assemblée générale.

## **3. Capsule vidéo**

### **3.1. 20 à 25 fois par jours**

M. Yves Brouillette présente la capsule promotionnelle « 20 à 25 fois par jours » qui a été produite par la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ).

## **4. Budget de la Commission scolaire de Laval**

### **4.1. Nouvelles compressions du gouvernement en éducation (austérité)**

Pour commencer, M. Yves Brouillette tient à rappeler aux membres présents qu'en novembre dernier, une assemblée générale s'est tenue ayant comme sujet l'austérité et que seulement 38 personnes s'étaient déplacées. Il tient à ajouter que ce qui suivra n'est donc pas un nouveau sujet à l'ordre du jour, ayant même eu une manifestation à la fin novembre pour dénoncer ces choix budgétaires du gouvernement.

Il résume la rencontre du 13 avril dernier avec les hauts dirigeants de la CSDL. Il mentionne qu'ils nous ont alors annoncé qu'un 8 millions supplémentaire viendra s'ajouter au 8 millions déjà prévu en moins par des mesures de compressions passées. Il mentionne que depuis 2008, pas moins de 36, 6 millions de dollars ont été retirés du budget de la CSDL et que cette fois-ci, nous avons eu la confirmation que le service direct aux élèves sera touché.

Il résume ensuite la rencontre du 22 avril avec la direction générale. Alors que les règles budgétaires ne sont toujours pas connues, il mentionne que la CSDL a mis en œuvre un plan d'action afin de se conformer aux compressions demandées par le gouvernement provincial, tout en ayant fait des démarches afin d'élaborer un plan de redressement financier sur plusieurs années. Ce plan de redressement ferait en sorte de limiter les coupes cataclysmiques tout en ayant le plus grand respect de son personnel et des élèves. Par contre, le service direct aux élèves sera inévitablement touché. Il mentionne que dans l'attente d'une réponse positive quant au plan de redressement financier possible, la CSDL nous a mentionné qu'elle se trouvera obligée d'agir avec prudence dans l'établissement de ses plans d'effectifs pour l'année 2015-16. Cette prudence nous conduirait à une perte totale de plus de 500 postes, toutes catégories d'emplois confondus (cadres, professionnels, enseignants, soutiens, etc.).

Il termine en mentionnant que les dirigeants de la CSDL ont répété mainte fois que ce n'était pas leur intention réelle, mais bien par obligation légale d'équilibrer son budget.

### **4.2. Hypothèses d'impacts directs sur les emplois**

M. Yves Brouillette mentionne que présentement, aucune indication précise nous à été fourni afin de détailler quels seront les impacts sur emplois. Il mentionne qu'habituellement, le personnel de soutien fait toujours les frais en premier des compressions. Il tient quand même à émettre quelques hypothèses concernant les impacts.

Il termine en mentionnant que dorénavant nous sommes tous concernés par l'austérité.

### **4.3. CCSEHDAA**

M. Yves Brouillette résume la dernière rencontre du CCSEHDAA. Il mentionne que la volonté du comité de dénoncer les compressions est là, mais que c'est très patronal comme approche. Il fait un résumé de l'historique que nous avons avec le comité, notamment en 2012 lorsque nous avons fait une pétition pour dénoncer les compressions. Il mentionne que le comité a l'air de penser que nous ne sommes là que pour nos négociations de conventions collectives. Il tient tout de même à préciser qu'un parent a parlé des syndicats comme étant des gens toujours impliqués pour faire avancer les choses.

## **5. Négo 2015**

### **5.1. Rapports des instances**

M. Yves Brouillette mentionne nous en sommes toujours à la présentation des points de nos dépôts, donc nous avons fait la présentation lors de la dernière assemblée générale du 26 mars. Il mentionne que la partie patronale semble ouverte à discuter, pourvu que l'on soit d'accord avec leur principe qui ramenait nos conditions de travail 20 ans en arrière.

Il ajoute que nous n'avons pas encore de position pour des moyens d'action lourds, mais le sujet sera discuté lors de la prochaine rencontre du Conseil des agents de liaison. Il termine en mentionnant qu'il ne faudrait pas se surprendre que ces moyens d'action lourds se fassent en automne.

## **6. Action-Mobilisation**

### **6.1. Avec nous**

Présentation d'une vidéo préparée par le Front commun ayant pour slogan « Avec nous ».

### **6.2. Avec nous, en action**

Présentation d'une vidéo préparée par le Front commun démontrant les différentes actions de mobilisation.

### **6.3. Message d'Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ**

Présentation d'une vidéo préparée par la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et démontrant un message appelant à la mobilisation par son président, M. Éric Pronovost.

### **6.4. Actions locales**

M. Martin Contant fait un résumé détaillé des actions qui ont été mises sur place suite à l'échéance de la convention collective, le 31 mars dernier. Il tient à rappeler également aux membres les alliances dont nous sommes partie intégrante. Il informe à nouveau des distinctions qu'il ne faut pas oublier entre nous et les enseignants en mentionnant que nos actions se décident avec le Réseau scolaire (CSQ), en SISF de même qu'en Front commun.

Il termine en mentionnant qu'il est très important de participer aux actions, qu'il en va de la détermination à démontrer que nous ne voulons pas reculer dans nos conditions de travail, ainsi que de démontrer notre désir de ne pas laisser le gouvernement affecter la qualité des services publics. Il invite également les gens à être en grand nombre au prochain conseil des commissaires ou un rassemblement est organisé par les quatre syndicats représentant le personnel de la CSDL.

## **6.5. 1<sup>er</sup> mai – Fête des Travailleurs**

M. Martin Contant mentionne que la journée sera sous le thème « Refusons l'austérité ». Il rappelle l'importance de la journée et souhaite qu'il y ait plus grande participation que lors de la dernière manifestation sous ce thème, soit le 29 novembre dernier. Il mentionne qu'il y aura perturbation à la grandeur du Québec et qu'avec le regroupement « Laval unie contre l'austérité », des actions majeures seront au menu.

## **7. Dossier AEP en service de garde**

### **7.1. Courte prolongation et fin de l'entente**

M. Yves Brouillette informe les membres de la courte prolongation de l'entente de la période visant l'obligation de compléter l'AEP en service de garde. Il ajoute que la période sera prolongée jusqu'au 23 juin, et ce, afin de ne pas déstabiliser le service à donner aux élèves d'ici la fin de l'année scolaire.

### **7.2. Mise à pied**

M. Yves Brouillette informe de la décision de la CSDL de respecter la clause de l'entente qui mentionne qu'ils ont la possibilité de mettre à pied tout salarié qui n'aura pas complété l'AEP en service de garde au 23 juin prochain.

## **8. Mouvement de personnel**

### **8.1. Application de 8-2.06 en service de garde (griefs)**

M. Yves Brouillette résume au membre les détails des griefs visant la clause ainsi que des discussions ayant mené à une remise *sine die* de l'audience. Il mentionne que le tout semble clair pour la CSDL, mais qu'il reste à régler ce qui a trait à la notion de l'adaptation scolaire en service de garde. Une analyse sera faite sur la pertinence de remettre le dossier en audience suite au dépôt d'effectifs en juin et au mouvement de personnel SDÉ.

### **Mot de clôture**

Au nom du Conseil exécutif, M. Yves Brouillette remercie les membres pour leur présence et leur rappelle l'importance de se mobiliser.

### **Levée de la rencontre : 22 h 43**



**M. Yves Brouillette, président**



**M. Martin Contant, vice-président**